Banque européenne d'investissement

INFO 148

04-2012

LA BEI – La banque de l'UE

Poursuite des **négociations internationales sur le climat** à Doha

La BEI soutient **les services de partage de voitures électriques** à Paris

Les éoliennes, **un rayon de soleil** pour le Portugal

ISSN 0250-3867

www.bei.org

INFO 148

LA BEI – La banque de l'UE

Novembre 2012

En appuyant l'investissement dans des technologies plus propres et plus résistantes aux aléas du climat, la Banque veut renforcer, dès aujourd'hui, la compétitivité de l'Europe et favoriser, pour demain, une croissance viable à long terme.

Éditorial

La BEI est l'un des plus importants bailleurs de fonds de l'action en faveur du climat. Elle soutient vigoureusement l'objectif de l'UE de rendre l'économie européenne beaucoup plus respectueuse du climat et moins consommatrice d'énergie à l'horizon 2050. En appuyant l'investissement dans des technologies plus propres et plus résistantes aux aléas du climat, la BEI veut renforcer, dès aujourd'hui, la compétitivité de l'Europe et favoriser, pour demain, une croissance viable à long terme.

Bâtir une économie à faible intensité de carbone est aujourd'hui l'un des défis mondiaux les plus critiques. Il ne s'agit de rien moins que de promouvoir une croissance plus intelligente et de faire plus avec moins. C'est aussi une chance énorme de stimuler la croissance et l'emploi en Europe, en particulier sur le long terme. Ce sont jusqu'à un million et demi d'emplois supplémentaires qui pourraient ainsi être créés d'ici à 2020. L'émergence d'une société sobre en carbone engendrera des emplois « verts » et de nouvelles technologies de pointe et permettra de réduire la dépendance de l'Europe à l'égard des importations d'énergie avec, à la clé, des factures énergétiques moins élevées, des habitations confortables et modernes, un air plus propre et une plus grande mobilité. Il est absolument vital pour l'Europe de passer à une économie plus efficiente en ressources et plus intelligente si elle veut rester compétitive à l'échelle mondiale. Mais cela ne se fera pas du jour au lendemain.

En s'appuyant sur de nouvelles solutions de transport urbain créatives, des procédés innovants de production industrielle, des concepts de construction énergétiquement efficients et des plans d'affectation des ressources inscrits dans la durée, l'Europe pourra avancer car elle aura su choisir des solutions durables et économiquement valables.

La BEI soutient des investissements qui favorisent une croissance durable. Elle le fait en finançant directement les projets , en partageant son savoir-faire, ou encore en faisant équipe avec d'autres bailleurs de fonds pour obtenir de meilleurs résultats. Les exemples de projets présentés dans ce numéro du BEI-Info montrent que les solutions existent déjà, sur le terrain.

Sommaire

ZOOM SUR LA BEI

03 Poursuite des négociations internationales sur le climat à Doha
04 La BEI lance une consultation publique sur sa politique de prêt en faveur de l'énergie
05 En bref
06 Crise économique, crise de l'emploi, crise des ressources et crise du climat : des problèmes auxquels il faut s'attaquer simultanément

LA BEI EN ACTION

08 L'action de la BEI en faveur du climat en chiffres
10 La BEI soutient les services de partage de voitures électriques à Paris
12 Danemark : à l'appui de la recherche dans le domaine des enzymes innovants
14 Les éoliennes, un rayon de soleil pour le Portugal
15 De Bristol à Milan, un coup de pouce pour les investissements locaux en faveur des énergies renouvelables
16 Le Fonds Marguerite mobilise de nouveaux investissements dans les énergies renouvelables et les infrastructures
18 Sylviculture durable en Hongrie pour favoriser l'essor de l'économie rurale
20 Agir ensemble pour une croissance verte en Europe du Sud-Est
22 Soutien au premier projet de tour solaire en Afrique du Sud

NEW@EIB

23 Les partenariats public-privé peuvent-ils avoir un effet multiplicateur sur l'investissement pour faire sortir l'Europe de la crise économique ?
23 Publications
23 Agenda

BEI-Information est une publication périodique du département Communication de la Banque européenne d'investissement – Responsable de publication : Sabine Kayser – Mise en page : GraphicTeam BEI, Sabine Tissot – Photos : EIB photographic library, © Walney offshore windfarm, © Enel, © European Commission, © Gemasolar, © Marguerite Fund, © Autolib, Pascal Anziani, © Novozymes, © Eneop2, © Green for Growth Fund, © Abengoa – Vos commentaires sont les bienvenus. Prière d'adresser vos remarques et suggestions à beiinfo@bei.org.

Poursuite des négociations internationales sur le climat à Doha

L'heure des négociations internationales sur le climat a à nouveau sonné. Cette année, les parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques se sont réunies fin novembre à Doha, au Qatar, pour la 18e conférence internationale sur les changements climatiques. Comme les années précédentes, la BEI a assisté à cette conférence en qualité d'observateur. Elle y a présenté ses activités et participé au débat sur le financement de la lutte contre les changements climatiques.

Baptisée « COP 18 », la conférence des parties sur le climat devait marquer une étape supplémentaire vers la signature d'un nouveau traité international. Cet accord devra aboutir, d'ici à 2015, à l'instauration du futur régime international sur le climat qui remplacera le Protocole de Kyoto à partir de 2020.

En plusieurs occasions, l'Union européenne (UE) a proposé d'aller au-delà de l'objectif de 20 % de réduction des émissions qu'elle s'est fixé dans le cadre de son initiative « 20-20-20 d'ici 2020 », si d'autres gros émetteurs décidaient de participer à cet effort. Mais l'UE voit encore plus loin : la « Feuille de route 2050 » présente les orientations pour une transition à moindre coût vers une société sobre en carbone. Le financement de la lutte contre les changements climatiques figure également parmi les priorités à l'ordre du jour. La 18e conférence devrait permettre de nouvelles avancées pour rendre opérationnel le Fonds vert pour le climat d'ici le début de 2013, maintenant que les parties ont décidé de son budget de fonctionnement et de son siège, la Corée du Sud.

De concert avec d'autres institutions financières internationales, la BEI participe activement au lancement de ce fonds qui devrait mobiliser quelque 100 milliards d'USD par an d'ici à 2020, pour financer à la fois l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à leurs effets dans les pays en développement.

La BEI soutient une croissance à faible intensité de carbone et à l'épreuve des changements climatiques

La BEI soutient également l'initiative « Énergie durable pour tous » lancée par les Nations unies pour promouvoir l'accès universel à des services énergétiques modernes et doubler tant le rythme global d'amélioration de l'efficacité énergétique que la part des énergies renouvelables dans la consommation globale d'énergie d'ici à 2030. En collaboration avec d'autres institutions, elle a élaboré plusieurs instruments destinés à financer, à hauteur de plus d'un milliard d'EUR, les secteurs des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, notamment en Afrique subsaharienne. Ces nouveaux instruments devraient être opérationnels au cours de l'année 2013. La BEI s'emploie à renforcer les mécanismes en vigueur, comme le Fonds mondial pour la promotion de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables (GEEREF) et le Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures. Elle coopère étroitement avec l'UE dans le cadre de l'initiative pour l'énergie.

La BEI est aussi un membre actif du fonds Green Growth Action Alliance. Présidée par Felipe Calderón, ancien président du Mexique, et coordonnée par le Forum économique mondial, cette initiative rassemble des organismes gouvernementaux et économiques, des institutions financières internationales et des personnalités de la société civile pour promouvoir une croissance durable grâce à des financements innovants. L'objectif est de mobiliser des fonds à l'appui de technologies majeures, comme les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, les infrastructures dans le secteur de l'eau et les biocarburants. Les résultats seront mis en commun avec des plateformes clés comme le G20 et la conférence des Nations unies sur les changements climatiques. ■

La BEI lance une consultation publique sur sa politique de prêt en faveur de l'énergie

Comment les prêts de la BEI peuvent-ils soutenir au mieux la politique de l'UE en matière d'énergie et contribuer au déploiement d'un système énergétique qui réponde aux besoins économiques, sociaux et environnementaux de la société ? Dans quels domaines notre intervention a-t-elle le plus d'effets positifs sur la transformation et la décarbonisation du secteur de l'énergie telles que ciblées par la politique de l'UE en la matière ? la BEI a lancé une consultation publique afin de susciter des réponses, des idées et des perspectives sur ces questions.

Les parties prenantes et les experts du secteur de l'énergie, ainsi que le grand public, sont invités à participer à cette consultation en soumettant des commentaires par écrit jusqu'à la fin de l'année et en assistant à une réunion publique avec la Banque le 7 décembre à Bruxelles. La BEI prévoit d'adopter une politique de prêt révisée d'ici à l'été 2013.

Examen approfondi de la politique de prêt en faveur de l'énergie

Cette consultation publique s'inscrit dans le cadre d'un examen approfondi de la politique de prêt de la BEI en faveur de l'énergie élaborée en 2006 et 2007. La Banque traduit la politique de l'UE en faveur des énergies renouvelables, de l'efficacité énergétique et de la sûreté de l'approvisionnement, sous forme d'objectifs de prêt et de critères de sélection pour le financement de projets. L'énergie est depuis longtemps l'un des secteurs clés de l'activité de prêt de la BEI, mais elle n'a acquis le rang de priorité absolue qu'en 2006. Depuis, notre activité de prêt dans ce secteur a triplé, passant de 4 milliards d'EUR à 12,8 milliards d'EUR en 2011, principalement dans l'UE (10,8 milliards d'EUR en 2011).

Par ailleurs, les projets énergétiques contribuent de manière substantielle à la réalisation de l'objectif « Action pour le climat » de la Banque. Entre 2007 et 2011, les prêts à l'appui de projets d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique ont atteint la moitié du volume total des prêts dans le secteur de l'énergie (de 32 % à plus de 52 %), ce qui témoigne de la forte croissance de ces marchés et du niveau élevé de priorité qui leur est accordé. Cette évolution devrait se prolonger à l'avenir.

Des besoins en investissements énormes

La réalisation de l'objectif stratégique de l'UE qui entend créer un système énergétique durable, compétitif et sûr répondant aux besoins économiques, sociaux et environnementaux de la société nécessitera des investissements énormes. La Commission européenne estime qu'il faudra consacrer de l'ordre de 120 milliards d'EUR par an au secteur de l'énergie et 85 milliards d'EUR par an à l'efficacité énergétique.

Ces investissements semblent encore plus difficiles à réaliser dans le contexte de la crise économique actuelle qui a conduit un certain nombre d'États membres de l'UE à revoir à la baisse leur appui aux technologies liées aux énergies renouvelables.

Cette consultation publique arrive donc à point nommé pour débattre de la manière dont les investissements de la BEI peuvent contribuer au mieux à la réalisation de ces objectifs ambitieux pendant toute la phase de transition vers un système énergétique à faibles émissions de carbone. De plus amples informations sur cette consultation publique sont disponibles sur le site de la BEI www.eib.org. ■

En bref

Lady Ashton et Werner Hoyer **en Égypte**

Pour la Commission européenne et la BEI, favoriser une croissance durable et l'emploi dans les pays du sud de la Méditerranée en transition est une priorité. Afin de concrétiser cette réponse coordonnée au printemps arabe, la Haute représentante de l'UE, Catherine Ashton, et Werner Hoyer se sont rendus au Caire en novembre pour rencontrer les hauts responsables égyptiens.

À cette occasion, la BEI a signé la première tranche de 200 millions d'EUR d'un prêt de 600 millions d'EUR pour financer l'extension du métro du Caire, ainsi qu'un prêt de 45 millions d'EUR à l'appui d'un programme de développement local. Ces deux projets sont la première réponse de la BEI aux priorités définies par le nouveau gouvernement dans ce domaine.

« Le printemps arabe a ouvert un nouveau chapitre des relations entre l'Égypte et l'Europe, a déclaré Werner Hoyer. Aujourd'hui, le défi du nouveau pouvoir égyptien consiste à restaurer la confiance dans l'économie. La construction d'infrastructures, en particulier pour assurer la mobilité, et le soutien à l'activité dans le cadre du programme de développement local sont déterminants pour promouvoir la croissance et l'emploi »

Obligations de projet : **lancement de la phase pilote**

La phase pilote de l'initiative « obligations de projet » va commencer après la conclusion d'un accord de coopération entre la Commission européenne et la BEI. « Cette initiative fournit une occasion de remobiliser les marchés de capitaux pour financer des infrastructures de transport, d'énergie et de communication essentielles à la croissance et à la compétitivité en Europe, » a déclaré Werner Hoyer, le président de la BEI. « La réserve des projets potentiels semble prometteuse et les premières signatures sont attendues pour le début de 2013 », a-t-il ajouté.

Les obligations de projet visent à attirer des investisseurs institutionnels, comme les fonds de pension et les compagnies d'assurance, pour financer des projets d'infrastructures à long terme via les marchés de capitaux.

Pour Olli Rehn, vice-président de la Commission européenne, « cette initiative constitue un moyen innovant de débloquer l'investissement privé dans les infrastructures, d'améliorer la compétitivité et de stimuler la croissance et la création d'emplois. »

Initiative conjointe à l'appui de **la construction automobile en Europe**

La Commission et la BEI vont coopérer dans le cadre du plan d'action CARS 2020 destiné à renforcer la compétitivité et la viabilité à long terme de l'industrie automobile européenne d'ici à 2020. Réduire les émissions de CO_2 liées aux transports est l'un des objectifs primordiaux de la BEI, qui finance des projets favorisant des modes de transport plus propres comme les véhicules électriques et les infrastructures connexes.

Plan d'action conjoint **pour la croissance en Europe centrale et sud-orientale**

Le groupe BEI va affecter 20 milliards d'EUR au minimum à un nouveau plan d'action conjoint mis en place avec le Groupe Banque mondiale et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et destiné à soutenir la relance et la croissance de l'économie en Europe centrale et sud-orientale.

Ce plan est une réponse directe aux répercussions persistantes des difficultés de la zone euro sur les économies émergentes. Il compte plus de 30 milliards d'EUR d'engagements conjoints pour la période 2013-2014. Ce soutien s'adressera aux secteurs prioritaires que sont notamment les PME, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, l'innovation et la convergence.

« Crise économique, crise de l'emploi, crise des ressources et crise du climat : des problèmes auxquels il faut s'attaquer simultanément »

Lors de la conférence sur le climat à Doha, la Commission européenne et la BEI partageront bien plus qu'un stand. En effet, les deux institutions collaborent aussi « sur le terrain » à la mise en œuvre de plusieurs initiatives. BEI-Info s'est entretenu avec la commissaire européenne chargée de l'action pour le climat, Connie Hedegaard. Au menu : la feuille de route 2050, l'action pour le climat dans un contexte de crise économique et la coopération accrue avec la BEI pour la création d'instruments financiers innovants hautement performants.

Au-delà des discussions sur le climat de Doha, l'UE est-elle en bonne voie pour parvenir à une économie à faible intensité de carbone d'ici 2050 ?

Nous sommes parvenus à rompre le lien entre émissions et croissance économique. En Europe, les émissions continuent de baisser ; elles ont diminué de 18 % par rapport aux niveaux de 1990. Nous sommes donc bien partis pour atteindre les objectifs en matière de climat et d'énergie fixés pour l'UE à l'horizon 2020, à condition de mettre en œuvre toutes les mesures prévues.

Par contre, si nous voulons juguler le réchauffement planétaire de concert avec nos partenaires internationaux, nos émissions doivent être réduites de 80 à 95 % d'ici le milieu du siècle. La feuille de route publiée l'année dernière par la Commission pour parvenir à une économie à faible intensité de carbone à l'horizon 2050 montre que c'est faisable et indique la voie à suivre dans les différents secteurs économiques. La prochaine étape concrète sera la fixation d'objectifs en matière d'émissions et d'énergie à l'horizon 2030 et la Commission entend s'y atteler dès l'année prochaine.

Diriez-vous que l'adaptation au changement climatique gagne du terrain ?

Le réchauffement de la planète se traduit par des conditions climatiques extrêmes dont la fréquence et l'intensité augmentent. Nous devons protéger les populations, les bâtiments, les infrastructures, les entreprises et les écosystèmes des effets de ces phénomènes. Les mesures que nous prenons aujourd'hui nous permettront de réduire demain l'ampleur des dégâts et des coûts.

Des efforts d'adaptation sont déjà déployés à travers l'UE, mais pas de manière homogène ; à l'heure actuelle, un peu moins de la moitié des États membres ont mis en place une stratégie dans ce domaine. La Commission européenne travaille à une stratégie d'adaptation pour l'UE qui devrait être adoptée au printemps prochain ; elle aura pour but d'assurer que les questions relatives à l'adaptation au changement climatique sont prises en compte dans toutes les politiques européennes concernées.

Au début de l'année, la Commission a mis en ligne un portail web sur l'adaptation au changement climatique (voir le lien http://climate-adapt.eea.europa.eu), qui fournit des informations sur les effets prévus de ce changement en Europe et sur la vulnérabilité des différents secteurs et régions. Ce portail sera un instrument précieux qui aidera les décideurs à choisir les meilleures solutions pour leurs citoyens.

En ces temps de crise économique, l'action pour le climat est-elle reléguée au second plan ?

Malheureusement, ce n'est pas parce que nous sommes en ce moment aux prises avec la crise économique que le problème du climat a disparu. Les sondages d'opinion montrent que les citoyens sont plus que jamais préoccupés par le changement climatique. Ses effets prennent

Connie Hedegaard, commissaire européenne chargée de l'action pour le climat

« Tant ici que dans les régions du Sud, la BEI a un rôle important à jouer en apportant un appui financier et en mobilisant des fonds nationaux et privés supplémentaires. »

une dimension bien réelle lorsque l'on voit les images de Sandy aux États-Unis, par exemple. Si l'on décide d'attendre et de remettre à plus tard les mesures de protection liées au climat, nous paierons le prix fort, car les émissions continueront d'augmenter et les effets du changement climatique ne feront que s'amplifier.

Je pense donc que la crise économique, la crise de l'emploi, la crise des ressources et la crise du climat sont des problèmes auxquels nous devons nous attaquer simultanément, plutôt que successivement. La transition vers une économie à faible intensité de carbone n'est pas uniquement axée sur la lutte contre le changement climatique ; elle nous aidera également à créer de la croissance et de nouveaux emplois, tout en nous rendant moins dépendants des importations d'énergie et en améliorant notre cadre de vie.

Pour vous donner une réponse concrète, je viens juste de lancer une campagne, « Le monde que j'aime », qui se déroulera jusqu'à la fin de 2013 avec pour but de montrer ce qui se passe dans les États membres, car nous avons constaté que beaucoup de choses intéressantes ont déjà été réalisées, en plus des efforts sur le plan politique.[1]

Selon vous, quel rôle l'efficacité énergétique peut-elle jouer dans ce contexte ? Est-ce là une solution qui ne demande qu'à être mise en œuvre ?

L'efficacité énergétique est primordiale pour la réalisation de nos objectifs climatiques et pour la mise en place d'une économie à faible intensité de carbone dans les décennies à venir. D'une part, il s'agit de la solution la moins chère pour réduire les émissions et, d'autre part, la diminution de la consommation énergétique fera baisser nos factures énergétiques, ce qui améliorera la compétitivité des entreprises européennes. C'est une solution qui n'est pas encore exploitée dans le secteur du bâtiment, par exemple.

De nouvelles mesures ont été adoptées cet automne pour encourager la rénovation de bâtiments publics et favoriser le déploiement de compteurs intelligents qui permettent au consommateur de mieux contrôler sa consommation d'énergie. À l'heure actuelle, l'objectif que nous nous étions fixé d'améliorer de 20 % l'efficacité énergétique au cours de cette décennie n'est réalisé qu'à moitié. Il est important que tous les États membres mettent rapidement en œuvre la totalité des mesures convenues pour que nous puissions bénéficier des effets positifs de l'efficacité énergétique.

La Commission européenne et la BEI travaillent déjà ensemble dans un certain nombre de domaines comme les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique dans les grandes villes en appuyant des fonds d'investissement dont l'action contribue à faire baisser les émissions de gaz à effet de serre. Comment se passe, selon vous, cette collaboration sur le terrain ?

La transition vers une économie à faible intensité de carbone nécessite de gros investissements de départ, par exemple en faveur des énergies renouvelables, des réseaux intelligents de transport et d'énergie et de l'isolation de notre parc immobilier. Il est également de notre devoir d'aider les pays en développement à rendre leur économie plus respectueuse du climat et à s'adapter aux effets du changement climatique.

Tant ici que dans les régions du Sud, la BEI a un rôle important à jouer en apportant un appui financier et en mobilisant des fonds nationaux et privés supplémentaires. Des résultats positifs ont déjà été obtenus dans l'UE, grâce à ELENA et JESSICA qui soutiennent les investissements énergétiques durables réalisés par des collectivités locales et régionales, et dans les pays en développement grâce au fonds GEEREF.

Le nouvel instrument de l'UE pour le rehaussement de crédit des obligations de projets d'infrastructure viendra maintenant compléter ces mécanismes. Durant la prochaine période budgétaire 2014-2020, nous voulons utiliser de manière croissante ce type d'instruments innovants, afin d'obtenir le maximum de résultats avec un budget limité. ■

europa.eu

Le monde que j'aime
le climat qui va avec

[1] « Le monde que j'aime, le climat qui va avec ». http://world-you-like.europa.eu/fr/

La BEI est **l'un des plus grands bailleurs de fonds internationaux dans le domaine de l'adaptation aux changements climatiques et de leur atténuation. Sur la seule année 2011, elle a financé 166 projets liés à l'action en faveur du climat, pour un montant total de 18,5 milliards d'EUR.**

L'action de la BEI en faveur du climat

en chiffres

Vingt-cinq projets ayant trait à l'énergie solaire ont bénéficié de l'appui de la BEI, pour un total de **2,3 milliards d'EUR.***

**Ces chiffres couvrent les quatre dernières années (2008-2011).*

La BEI a contribué au financement de **42 parcs éoliens** à hauteur de quelque **7 milliards d'EUR.**

Des mesures visant à renforcer l'efficacité énergétique ont également bénéficié du concours de la Banque, pour un montant total de **6 milliards d'EUR.**

Les financements à l'appui de **technologies respectueuses de l'environnement** et d'activités de R-D connexes ont totalisé **12 milliards d'EUR.**

La BEI a prêté quelque **26,5 milliards d'EUR** pour des projets liés aux transports durables, contribuant ainsi à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

La BEI soutient les services de partage de voitures électriques à Paris

Avec déjà plus de 1 750 voitures électriques parcourant ses rues, Paris est l'une des premières villes d'Europe à disposer d'une infrastructure complète en libre-service pour les véhicules électriques. Un an après son lancement, ce service de partage de voitures est en voie de devenir un vrai succès et un modèle de mobilité pour d'autres grandes villes. La BEI vient d'accorder un prêt de 75 millions d'EUR pour financer ces services qui aident Paris à passer au vert.

« Ce prêt supplémentaire de la BEI nous permettra de mettre au point de nouvelles innovations et applications dans le domaine stratégique du stockage d'électricité, » déclare Vincent Bolloré, le PDG du groupe éponyme qui a conçu la « BlueCar » utilisée par le service d'autopartage.

Ce prêt contribuera à financer le déploiement d'un réseau interconnecté de stationnement, de location et de recharge sur la voie publique, ainsi que des activités de recherche-développement et innovation (RDI) dans les systèmes d'abonnement, de facturation, de recharge et de gestion de la flotte. Cette intervention fait suite à un prêt de 130 millions d'EUR accordé en 2011 à l'appui des travaux de RDI consacrés à la technologie de Bolloré dans le domaine des batteries.

Révolutionner les déplacements urbains

Le système de vélos en libre-service de Paris, lancé il y a cinq ans, remporte un succès retentissant ; il a d'ailleurs été repris dans plusieurs grandes villes d'Europe. Depuis l'année dernière, la capitale française propose également un système de partage de voitures qui permet de circuler à bord de véhicules entièrement électriques. Au cours des dix premiers mois d'exploitation, les « BlueCars » ont été louées à plus de 500 000 reprises.

Alors qu'on vient à peine de célébrer son premier anniversaire, le système d'autopartage compte déjà plus de 1 750 BlueCars dans les rues de la capitale française et 710 bornes de recharge et stations de parking. Le nombre de véhicules devrait doubler à mesure que de nouvelles collectivités locales adhèrent au programme. Environ 38 000 personnes se sont abonnées au service, qui est accessible tant aux particuliers qu'aux entreprises. Les BlueCars peuvent être utilisées pendant quelques minutes seulement ou plusieurs heures, en se déplaçant d'une station d'autopartage à l'autre. De fait, la grande majorité des déplacements (environ 90 %) sont des allers simples.

Autre nouveauté du système : il permet de réserver une place de stationnement à l'avance. En raison de la pénurie permanente de places de parking à Paris – une grande partie du trafic en ville est générée par des gens qui cherchent uniquement à se garer – il s'agit là d'un argument de vente très attrayant pour ceux qui connaissent d'avance leur destination.

Ce programme urbain innovant constitue une véritable mise à l'épreuve pour les véhicules électriques, un segment qui peine toujours à

« Nous apportons notre soutien à la technologie de pointe car elle est la clé d'un développement économique durable et constitue un vivier d'emplois pour les jeunes. »

Encourager l'électromobilité en Europe

La réduction des émissions de CO_2 liées aux transports est un objectif clé de la politique de prêt de la BEI en faveur du climat. La BEI soutient la mise au point de véhicules électriques et des infrastructures connexes encourageant ainsi les solutions de transport à faible intensité de carbone,.

L'électromobilité peut contribuer à atténuer les conséquences des changements climatiques, à accroître la part des énergies renouvelables dans le bouquet énergétique européen et à améliorer la qualité de vie dans les zones urbaines. Elle présente également le potentiel nécessaire pour renforcer la compétitivité de l'industrie automobile européenne en l'associant à des technologies à faible intensité de carbone comme celles utilisées pour les véhicules hybrides, hybrides rechargeables et électriques à batterie.

Mais il ne suffit pas de concevoir des véhicules électriques. Il faut aussi mettre en place une infrastructure de recharge intelligente et pratique. Cela nécessite toute une palette de nouvelles technologies et d'applications qui vont au-delà de l'alimentation en électricité comme, par exemple, des réseaux de communication intelligents, des systèmes de comptage et de facturation intelligents et efficaces ou encore des services auxiliaires. Le déploiement d'une infrastructure accessible, sûre et conviviale représente un défi plurisectoriel complexe.

Son succès dépend de la disponibilité permanente de l'électricité et de l'utilisation efficace de l'énergie grâce à l'apport d'une part toujours plus grande d'électricité d'origine renouvelable. Aussi l'excédent d'électricité généré par des sources renouvelables, généralement la nuit, peut-il être absorbé et utilisé par les véhicules électriques, rechargés pendant la nuit et les périodes creuses. Dans le cadre de son initiative emblématique « une Europe économe en ressources » prévue par la stratégie UE 2020, l'UE a pour ambition de promouvoir la mise en place de l'infrastructure nécessaire à l'essor des véhicules verts en général et de l'électromobilité en particulier.

s'imposer sur le marché, et pour les nouvelles technologies appliquées aux batteries. La Bluecar est déjà l'un des véhicules électriques les plus populaires du pays. Ces derniers temps, il devient même rare de se promener dans le centre de Paris sans voir passer une de ces voitures.

Bleu, pour mieux virer au vert

Parce que les véhicules électriques ne génèrent pas de pollution au niveau local et sont plus silencieux que les véhicules ordinaires, leur utilisation convient particulièrement bien dans les grandes villes où la pollution atmosphérique et le bruit posent de véritables problèmes.

Par nature, le rendement énergétique des groupes motopropulseurs électriques est supérieur à celui des moteurs classiques. Ces moteurs électriques peuvent également contribuer à réduire davantage les émissions de CO_2 si l'on augmente l'utilisation d'énergie renouvelable pendant les heures creuses et si l'on utilise les batteries des véhicules pour stocker cette énergie.

À ce jour, les « BlueCars » de Paris ont parcouru une distance de plus de 5 millions de kilomètres, ce qui équivaut, globalement, à une réduction des émissions de CO_2 de 660 tonnes. Une fois que les 3 000 voitures prévues circuleront dans la capitale française, elles devraient parcourir 60 millions de kilomètres à zéro émission par an. Elles permettront alors des réductions d'émissions globales dans la capitale française équivalant à 22 500 voitures classiques.

En outre, avec la promotion de l'électromobilité en Europe s'ouvre un nouveau marché qui présente un solide potentiel de création d'emplois. Au cours des tout premiers mois d'exploitation, la BlueCar a contribué à la création d'un millier d'emplois nouveaux.

Feu vert pour des programmes de mobilité innovants

Le marché des infrastructures et des équipements de recharge pour les véhicules électriques est encore embryonnaire en Europe. Toutefois, de plus en plus de villes lancent des projets pilotes pour tester des véhicules électriques et les infrastructures connexes. La BEI peut apporter son soutien aux promoteurs d'infrastructures pour véhicules électriques – tant publics que privés – dans le cadre de différents types de projets, qui vont de la recherche-développement pure à la fabrication et à la réalisation des infrastructures connexes.

« Ce concours témoigne de notre ferme engagement à aider l'innovation et la recherche-développement », explique Philippe de Fontaine Vive, vice-président de la BEI. « Nous apportons notre soutien à la technologie de pointe car elle est la clé d'un développement économique durable et constitue un vivier d'emplois pour les jeunes.»

En soutenant les activités de RDI dans le secteur automobile, la BEI contribue au déploiement de solutions de transport innovantes qui entraînent une baisse des émissions de carbone. En 2011, la Banque a soutenu des investissements réalisés aux quatre coins de l'UE dans la RDI appliquée aux secteurs de l'industrie et de l'énergie pour quelque 8,7 milliards d'EUR. ■

Danemark : la BEI soutient la recherche dans le domaine des enzymes innovants

L'innovation biotechnologique peut contribuer à rendre les produits de la vie courante, comme les détergents et les combustibles, plus efficaces et respectueux de l'environnement. La BEI soutient la recherche-développement dans le domaine des enzymes innovants au Danemark.

Grâce à un prêt de 100 millions d'EUR à Novozymes, le premier producteur au monde d'enzymes industriels dont le siège est à Copenhague, la Banque contribue au financement de projets de recherche-développement et innovation (RDI) ayant trait aux enzymes, aux nouvelles protéines et aux micro-organismes.

« Dans la nature, les enzymes catalysent les réactions biochimiques dans tous les organismes vivants, explique Mads Bodenhoff, vice-président de Novozymes chargé des finances .Ce sont les enzymes qui transforment la nourriture que nous ingérons en énergie, tout comme ils contribuent à la décomposition des feuilles mortes des forêts en compost. Chez Novozymes, les enzymes nous aident à renforcer l'efficacité des produits », ajoute-t-il. « Ils peuvent transformer des déchets agricoles en combustibles, remplacer les produits chimiques à base de pétrole dans les détergents et faire en sorte que le pain reste frais plus longtemps ».

Dans l'industrie, les enzymes remplacent des produits chimiques et accélèrent les procédés de production. Le recours aux enzymes permet aux entreprises de produire davantage avec moins de ressources, en économisant l'eau, l'énergie et les matières premières ainsi qu'en diminuant les déchets, grâce à des technologies qui remplacent les produits chimiques classiques et qui réduisent les incidences sur l'environnement.

« Tout cela contribue à construire un monde plus viable sur le plan de l'environnement, avec des produits plus efficaces et intelligents. En fin de compte, il s'agit d'exploiter au mieux les ressources dont nous disposons », reprend M. Bodenhoff. Notre objectif est de créer l'équilibre nécessaire entre une activité commerciale plus performante, un environnement plus propre et une meilleure qualité de vie. »

En 2011, l'utilisation des produits de Novozymes à l'échelle mondiale ont permis à ses clients de réduire leurs émissions de CO_2 d'environ 45 millions de tonnes. L'entreprise s'est fixé comme objectif d'atteindre une réduction des émissions de CO_2 de 75 millions de tonnes à l'horizon 2015.

Soutien à l'innovation biologique de pointe

Aux côtés de sa clientèle opérant dans un large éventail de secteurs, la société crée les solutions biologiques industrielles de demain, afin d'améliorer les activités de ses clients et de favoriser un usage plus rationnel des ressources de la planète.

« Les innovations biotechnologiques de Novozymes contribuent à accroître les performances industrielles et à préserver les ressources mondiales en proposant des solutions plus efficaces et plus durables à un marché en perpétuelle évolution », souligne M. Bodenhoff. Il met en avant les 700 produits de la firme utilisés dans 130 pays.

La BEI a déjà soutenu les activités de RDI de cette entreprise innovante qui connaît une croissance rapide. Régulièrement, Novozymes figure aussi en très bonne place dans le tableau de bord de la R-D de la Commission européenne, qui compare les niveaux d'investissement des grandes entreprises européennes dans ce domaine. Novozymes investit 14 % de ses recettes dans la recherche-développement, un niveau élevé par rapport à celui de ses homologues.

Transformer les déchets à grande échelle

Novozymes élabore également les enzymes nécessaires à la production de biocarburant cellu-

45 millions de tonnes

En 2011, l'application des produits de Novozymes à l'échelle mondiale a permis aux clients de l'entreprise danoise de réduire leurs émissions de CO_2 d'environ 45 millions de tonnes.

losique, aussi appelé biocarburant de seconde génération. Ce type de carburant est de loin considéré comme préférable au biocarburant de première génération car il est fabriqué à base de résidus et de déchets agricoles et non à partir de cultures récoltées, comme le maïs et le blé.

« Nous œuvrons pour rendre ces carburants de substitution disponibles dans un avenir proche. Nous pensons qu'il est possible de transformer les déchets en carburant, ce qui présente un intérêt tant environnemental qu'économique », affirme Mads Bodenhoff. « Dans nos recherches, nous nous attachons principalement à faire évoluer la production de biocarburant de seconde génération pour la rendre commercialement rentable. Les enzymes que nous produisons aident les producteurs de biocarburants à optimiser leurs procédés afin d'être en mesure, dans un premier temps, de concurrencer les biocarburants classiques, avant de s'attaquer à l'essence. »

Par rapport aux combustibles fossiles, les biocarburants à base de déchets peuvent contribuer à réduire les émissions de dioxyde de carbone de 90 %. Selon un rapport publié récemment par l'ONG environnementale WWF, les biocarburants produits à partir de résidus agricoles représentent une solution comparativement plus viable que les combustibles fossiles et les biocarburants classiques. Grâce à ces biocarburants cellulosiques, d'ici à 2050, l'Europe pourrait même recourir à 100 % aux énergies renouvelables pour sa consommation énergétique, à condition que les chercheurs puissent déterminer le volume de résidus agricoles (comme la paille) pouvant être utilisé de manière durable.

« De grandes quantités de biomasse restent actuellement inexploitées, relève M. Bodenhoff. Transformer les résidus de récoltes en sucres, qui pourront alors être utilisés pour produire des combustibles, constitue la véritable voie à suivre. » De cette manière, dans une récolte, tout ce qui n'est pas utilisé pour la production alimentaire ou de matières premières – comme les copeaux de bois, les tiges et les enveloppes fibreuses – peut être transformé en précieuses ressources. « La technologie est déjà prête et offre des solutions à de nombreux problèmes, conclut-il. Avec seulement 20 % de l'ensemble des résidus agricoles et forestiers disponibles en Europe, que l'on peut prélever des exploitations de manière viable, il est possible de répondre à la moitié des besoins en combustible du continent. » ■

« En fin de compte, il s'agit d'exploiter au mieux les ressources dont nous disposons. »

Les éoliennes, **un rayon de soleil** pour le Portugal

Malgré la crise, le Portugal reste l'un des chefs de file mondiaux du secteur des énergies renouvelables. Une grande partie de sa production d'électricité est d'origine éolienne, solaire ou hydraulique. La BEI veut soutenir les efforts du pays en faveur de la durabilité en finançant un ambitieux programme éolien et en adaptant son prêt au contexte économique difficile.

« Notre intention est de raccorder au réseau 1 200 MW de capacités de production d'électricité d'origine éolienne. Environ 900 MW de capacités ont déjà été installés, les éoliennes étant réparties à travers tout le pays », explique Hugo Costa de Eneop2, l'entreprise chargée de la réalisation des projets éoliens. Dans le cadre de ce programme, ce sont au total 600 éoliennes qui devraient être installées d'ici à la fin de 2014.

Les projets éoliens nécessitent des investissements de départ considérables. Dans un pays durement touché par la crise comme le Portugal, il faut s'attendre à ce que les projets de ce type pâtissent du manque de crédits. Pour garantir la poursuite de ces investissements importants malgré une conjoncture difficile, la BEI a proposé une solution de financement sur mesure pour cette initiative.

« La BEI a joué un rôle crucial en assurant le financement de ce projet de très grande ampleur. Grâce aux fonds qu'elle a prêtés et aux efforts de nos actionnaires – EDP Renováveis, Enel Green Power et Generg – nous avons pu poursuivre la mise en œuvre de cet ambitieux programme, malgré un contexte très défavorable sur le plan des financements », ajoute Hugo Costa.

Au total, plus de 800 millions d'EUR de prêts appuient les efforts déployés en faveur des énergies renouvelables et contribuent au financement de différentes composantes (études, ingénierie, fabrication et installation des éoliennes).

Un coup de pouce aux efforts en faveur des énergies renouvelables

En Europe, le Portugal se classe déjà parmi les principaux producteurs d'énergie d'origine renouvelable. D'après l'association portugaise des énergies renouvelables, en 2011, l'électricité provenant de sources renouvelables a représenté 25 % de la consommation totale d'énergie du Portugal.

En tout, sur chaque heure d'électricité consommée en 2011, 15 minutes ont été fournies par des centrales utilisant des énergies renouvelables, dont 11 minutes par des parcs éoliens. Sur cette même année, la production d'électricité à partir de sources renouvelables a permis de réaliser des économies estimées à 825 millions d'EUR sur les importations de combustibles fossiles et les achats de crédits carbone. De plus, 8 millions de tonnes d'émissions de CO_2 ont pu être évitées.

Stimuler la compétitivité et l'emploi

Si l'énergie éolienne représente un atout environnemental du fait qu'elle permet d'éviter le rejet de volumes considérables de gaz à effet de serre, cette énergie propre est également viable d'un point de vue commercial. En effet, au Portugal, le prix de l'électricité d'origine éolienne figure parmi les plus bas d'Europe.

« En augmentant nos capacités de production d'énergie éolienne, nous améliorons la sûreté de notre approvisionnement et notre autonomie énergétique, deux éléments fondamentaux pour la reprise de notre économie », explique Hugo Costa.

En même temps, le Portugal investit dans le stockage d'énergie, notamment l'accumulation par pompage hydraulique, ce qui lui permettra de mieux exploiter encore l'énergie d'origine renouvelable qu'il produit, de développer des capacités pour le déploiement de véhicules électriques et même de s'ouvrir la possibilité d'exporter de l'électricité vers les pays voisins.

Globalement, l'initiative – qui porte également sur l'établissement d'un pôle industriel pour la fabrication d'éoliennes et sur les activités connexes comme l'installation des éoliennes – devrait aboutir à la création de quelque 1 700 emplois directs et 5 500 emplois indirects.

« Il s'agit là d'emplois hautement qualifiés, une denrée rare dont le Portugal manque cruellement », conclut M Costa.

Le taux de chômage du pays, de plus de 15 %, est en augmentation. Mais les effets positifs de l'initiative dépassent ses frontières. Des entreprises originaires de différents pays de l'UE, dont des chefs de file internationaux du marché éolien installés au Portugal, participent à ce programme éolien en fournissant leur savoir-faire, leurs services et leurs produits, ce qui lui donne une dimension véritablement européenne ! ■

Au total, sur chaque heure d'électricité consommée en 2011, onze minutes étaient d'origine éolienne.

De Bristol à Milan, un coup de pouce pour les investissements locaux dans les énergies renouvelables

ELENA est une initiative qui a permis à la BEI d'aider un certain nombre de grandes villes à réaliser leurs investissements dans les énergies renouvelables. De Bristol au Royaume-Uni à Milan en Italie, ce programme a déjà séduit une quinzaine de grandes agglomérations en Europe.

Le mécanisme européen d'assistance technique pour les projets énergétiques locaux (ELENA) est une initiative conjointe de la BEI et de la Commission européenne lancée pour aider les collectivités locales à élaborer des projets liés à l'efficacité énergétique ou aux énergies renouvelables afin d'améliorer leurs chances de voir leurs programmes attirer des financements extérieurs. C'est un bon exemple de la façon d'utiliser des prêts pour exercer un effet de levier sur des ressources budgétaires limitées dans le but de soutenir les grands objectifs de l'UE.

« Ce programme contribuera à créer jusqu'à 1 000 emplois nouveaux dans les secteurs de la construction et des technologies environnementales. Il devrait également stimuler et attirer des investissements beaucoup plus importants, » explique Barbara Janke, présidente du conseil municipal de Bristol. Sa ville est la première collectivité locale du Royaume-Uni en dehors de Londres à bénéficier d'une aide non remboursable de la BEI dans le cadre de l'initiative ELENA. Ce concours de 3,1 millions d'EUR permettra de couvrir la majeure partie des coûts de mise en place d'une société de services énergétiques et de son programme d'investissement.

Le solaire pour les écoles de Bristol

« Dans la pratique, investir dans des projets d'économie d'énergie permettra de réduire la facture énergétique de milliers d'habitants. Cela signifie également que notre ville va produire sa propre énergie, grâce principalement à un investissement de grande envergure dans la production d'énergie solaire », ajoute Barbara Janke. Dans le cadre de son programme « Solar Schools » (le solaire pour les écoles), le conseil municipal fournit gratuitement aux écoles des systèmes de production d'énergie solaire. Les établissements se doteront en outre de systèmes d'éclairage et d'isolation favorisant l'efficacité énergétique et déploieront des activités de sensibilisation à la problématique de l'énergie à l'intention de leur personnel et des élèves.

Le programme d'investissement de Bristol contribuera également à améliorer l'efficacité énergétique de plus de 6 000 foyers et bâtiments publics où seront installés plus de 7 000 systèmes de production d'énergie renouvelable. Il servira également à financer la mise en place de petits réseaux de chauffage urbain grâce auxquels plusieurs bâtiments seront chauffés au moyen d'une seule chaudière performante.

Des bâtiments énergétiquement performants à Milan

Dans la province de Milan, un vaste potentiel de développement de l'efficacité énergétique dans les bâtiments publics est resté longtemps inexploité dans des municipalités aux budgets limités et sans capacité technique pour élaborer un portefeuille de projets. L'appui d'ELENA a permis de sélectionner des bâtiments pour une remise à niveau énergétique. Les préparatifs de ce programme, comprenant notamment des appels d'offres, des audits énergétiques et des accords avec des consultants spécialisés, sont d'ores et déjà en cours. Au total, les investissements prévus dans l'agglomération milanaise s'élèveront à environ 90 millions d'EUR.

« Cette année, nous avons franchi un grand pas avec la signature d'un contrat de 13 millions d'EUR dont la grande majorité est couverte par une aide non remboursable de la BEI », explique Guido Podestà, président de la province de Milan. « Cela nous permettra de procéder à la rénovation de 98 bâtiments publics, pour l'essentiel des écoles situées dans 16 collectivités locales, ce qui aura pour effet de réduire les coûts énergétiques d'au moins 35 %, ce qui pour nous représente une amélioration considérable. »

35 % de coûts en moins

La rénovation de 98 bâtiments publics dans la province de Milan aura pour effet de réduire les coûts énergétiques d'au moins 35 %.

Les zones urbaines absorbent 70 % environ de l'énergie consommée dans l'UE et pourtant les possibilités d'investissement dans les énergies durables demeurent encore largement inexploitées. Pour mener à bien ce type de projets, c'est moins l'absence de financements qui pose problème que le manque de compétences ou l'incapacité d'exécuter des projets de grande ampleur. Les fonds disponibles au titre d'ELENA peuvent être utilisés pour élaborer des programmes, des plans d'activité et des audits énergétiques, pour préparer des procédures d'appels d'offres et des contrats et pour couvrir le coût d'unités de réalisation de projets. ELENA a pour objet d'encourager les collectivités à se montrer ambitieuses et à mettre en exergue des projets relatifs à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables qui puissent servir de modèles pour d'autres projets partout dans l'UE. ■

Le Fonds Marguerite mobilise de nouveaux investissements **dans les énergies renouvelables et les infrastructures**

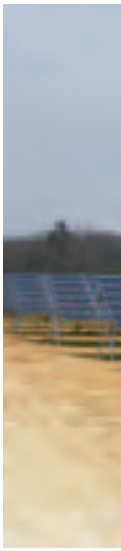

Le fonds de capital-investissement paneuropéen Marguerite entend servir de catalyseur à des investissements dans les domaines des énergies renouvelables, de l'énergie et des transports. Mis en place par les plus grandes institutions financières publiques européennes, il associe le principe du retour sur investissement, tel que l'applique le marché, à la poursuite d'objectifs relevant des politiques publiques. Deux ans après son lancement, il a déjà contribué à six projets dans cinq pays de l'UE.

C-Power fournira de l'électricité à 600 000 personnes.

Également connu sous le nom de Fonds européen 2020 pour l'énergie, le climat et les infrastructures, le Fonds Marguerite est un instrument inédit. Lancé en 2010 avec l'appui de six grandes institutions financières européennes (la BEI, la Caisse des Dépôts et Consignations, la Cassa Depositi e Prestiti, l'Instituto de Crédito Oficial, la Kreditanstalt für Wiederaufbau et la PKO Bank Polski), il investit dans des projets d'infrastructure à forte intensité de capital. Avec les contributions de la Commission européenne et d'autres investisseurs institutionnels, ses engagements se montent à 710 millions d'EUR.

Des projets entièrement nouveaux

Présent à Luxembourg où se trouve son siège, et à Paris où il a un bureau, le Fonds Marguerite a pour vocation de réaliser des investissements à forte intensité de capital dans trois grands secteurs : l'énergie, les énergies renouvelables et les transports dans l'UE. Il peut investir jusqu'à 20 % de sa dotation totale dans un seul et même pays de l'UE. Plus spécifiquement, il poursuit deux objectifs : combattre les changements climatiques et contribuer à la mise en place des objectifs 20/20/20 de l'UE en matière de climat et d'énergie ([1]) et soutenir de façon substantielle le déploiement des réseaux transeuropéens de transport et d'énergie.

Le Fonds Marguerite cible en premier lieu les projets entièrement nouveaux – pour 65 % de ses ressources – et la création d'infrastructures. Le solde (soit 35 % au maximum) va à des projets d'expansion ou à des entreprises à forte intensité de capital. Le fonds peut

Le Fonds Marguerite a également réalisé un investissement ciblant 36 des 56 mégawatts du projet photovoltaïque solaire de Massangis, en France.

investir jusqu'à environ un tiers du total de ses encours dans chacun des segments suivants : transports, énergie et énergies renouvelables arrivées à maturité.

Outil véritablement européen, Marguerite devrait servir de modèle pour la création d'autres fonds du même type au sein de l'UE, qui s'attachent à associer le principe du retour sur investissement, tel qu'il est appliqué par le marché, à la poursuite d'objectifs relevant des politiques publiques.

Des investissements réguliers en moins d'un an, malgré un contexte économique difficile

« À ce jour, le montant total des engagements de Marguerite s'élève à plus de 165 millions d'EUR explique Nicolás Merigó, directeur général de Marguerite Adviser SA. Nous disposons d'une réserve d'opérations à un stade de préparation avancé dans l'ensemble des secteurs visés dans les 27 États membres de l'UE et devrions annoncer plusieurs nouveaux investissements très prochainement ».

Malgré un environnement économique extrêmement difficile, le fonds a investi dans six projets répartis dans cinq pays de l'UE depuis décembre 2011. Il a bouclé sa première transaction fin 2011 avec son entrée dans le capital de CPower, la société propriétaire et exploitante du parc éolien Thornton Bank situé en mer du Nord, à 30 km au large de la côte belge.

Ce parc éolien sera doté d'une capacité totale de 325 MW dont 30 MW déjà en situation opérationnelle, soit un niveau suffisant pour fournir de l'électricité à 600 000 personnes et éviter 450 000 tonnes d'émissions de CO_2 par an, au profit de l'environnement. C-Power contribuera ainsi à hauteur de 10 % à la capacité en énergies renouvelables dont a besoin la Belgique pour atteindre son objectif de 13 % de sa production totale d'énergie à partir de sources renouvelables à l'horizon 2020, comme le veut l'UE.

Marguerite a également acquis 36 des 115 mégawatts du plus grand parc solaire d'Europe, à Toul-Rosières, dans le nord-est de la France. Un million et demi de panneaux utilisant la technologie à couche mince de First Solar ont été installés sur le site de cette ancienne base aérienne de 522 hectares qui a commencé à produire de l'électricité en octobre.

Plus tôt dans l'année, le fonds a réalisé un investissement ciblant 36 des 56 mégawatts du projet photovoltaïque solaire de Massangis, également en France. Il est ensuite entré à hauteur de 45 % dans le capital d'Autovía del Arlanzón, le concessionnaire d'un projet autoroutier relevant du réseau transeuropéen de transport en Espagne.

En octobre, Marguerite a en outre pris une participation de 49,99 % dans les parcs éoliens de Tychowo et Kukinia, situés dans le nord-ouest de la Pologne, auprès du promoteur autrichien RP Global Group, qui demeure actionnaire à 50,01 %. Le site de Tychowo, d'une capacité de 50 MW, est pleinement opérationnel depuis mai 2010. Le chantier de Kukinia vient de démarrer.

Enfin, le portefeuille de parcs éoliens a été étoffé en novembre avec l'acquisition de 50 % du projet Chirnogeni, un parc de 80 MW en Roumanie auprès du promoteur chypriote EP Global Energy, qui restera présent à hauteur de 20 %. Les 30 % restants ont été acquis par EnerCap Power Fund I, un fonds de capital-investissement.

Le site, où les travaux vont démarrer, comprend 32 éoliennes de 2,5 MW et aura une capacité totale installée de 80 MW. Il se trouve dans le sud-est de la Roumanie, dans le comté de Constanța. Le démarrage de l'exploitation commerciale est attendu pour début 2014. ■

(1) réduire les émissions de gaz à effet de serre de 20 % par rapport aux niveaux de 1990, porter à 20 % la proportion d'énergie consommée provenant de sources d'énergie renouvelables et améliorer de 20 % l'efficacité énergétique dans l'UE.

Le parc photovoltaïque au sol de Toul-Rosières, dans le nord-est de la France, est le plus grand parc solaire d'Europe.

En Hongrie, la sylviculture durable favorise l'essor de l'économie rurale

Les projets sylvicoles permettent d'atténuer les émissions de gaz à effet de serre tout en favorisant l'adaptation aux aléas du climat. En Hongrie, La BEI a accordé un prêt de 200 millions d'EUR à des opérations de boisement et la gestion durable des forêts pour contribuer à réduire l'érosion des sols, à piéger le carbone et à diversifier l'économie rurale

Cette opération a été suivie de projets de boisement analogues en Pologne, en Espagne et en Turquie.

Ce prêt permettra à plus de 6 000 agriculteurs hongrois de boiser 63 000 hectares de terres agricoles. Trois mille hectares supplémentaires appartenant à quelque 800 collectivités locales et communes sont aussi inclus dans le programme, qui financera également l'amélioration de la gestion de 170 000 hectares de forêts existantes ainsi que la formation et l'assistance technique nécessaires à sa mise en œuvre.

Soutenir l'emploi et préserver le patrimoine rural

« Plus de 3 000 bénéficiaires ont déjà reçu un appui pour plus de 23 000 hectares de terres forestières », déclare Miklos Maácz, chef de département au sein de l'autorité de gestion au ministère de l'agriculture et du développement rural à Budapest.

Le programme générera des emplois en nombre important dans les zones rurales. On estime que plus de 4 000 postes sont en cours de création pour couvrir les besoins de la préparation des sites, du boisement et de la gestion et de l'administration des forêts. La demande de main-d'œuvre atteint un pic à différentes périodes de l'année dans l'agriculture et dans la sylviculture, de sorte que les deux activités peuvent se compléter pour maintenir l'emploi dans le secteur. Ainsi, un autre programme destiné à soutenir des peuplements forestiers récents qui a été déployé en 2012 devrait bénéficier à 3 000 et 4 000 personnes.

« En Hongrie, nos bonnes conditions géologiques, naturelles et écologiques favorisent la production agricole. Mais le rôle du développement rural pour la société va bien au-delà de son poids écologique, explique M. Maácz.

Le programme financé a notamment de fortes retombées pour les agriculteurs locaux et la population rurale sur le plan de l'emploi et des revenus – la Hongrie est exportatrice nette de produits agricoles. Il permet en outre de retenir la population et favorise la préservation du patrimoine rural, deux aspects tout aussi importants. »

De la fabrication de meubles à celle du miel

Les nouvelles plantations comprendront, pour l'essentiel, des essences feuillues (principalement des peupliers et des robiniers faux acacias, ainsi que, dans une moindre mesure, des chênes et des hêtres). Le bois sera utilisé à des fins diverses : construction, ameublement et parquet, clôtures, emballages, production de pâte à papier et de papier, bois de chauffage et production d'énergie. Le robinier est une essence prospère et très répandue en Hongrie ; il peut fixer l'azote et donc améliorer la fertilité des sols, et c'est aussi un excellent mellifère qui est à la base de l'importante production de miel d'acacia du pays.

Le prêt de la BEI est la première opération à cibler exclusivement un programme de développement rural soutenu par le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER), un fonds de la Politique agricole commune. Cette opération a contribué à ouvrir une voie nouvelle dans la stratégie de la Banque consistant à combiner ses financements à des ressources de l'UE et à élargir ses activités aux investissements ruraux. Elle a été suivie de projets analogues en Pologne, en Espagne et en Turquie.

Des forêts bien gérées sont des investissements relativement sûrs qui apportent de multiples avantages : elles réduisent les risques d'érosion ; en tant que puits naturels de carbone, elles contribuent à réguler le climat ; elles préservent la biodiversité, protègent les bassins versants et accroissent les ressources en bois renouvelables et, enfin, elles contribuent à diversifier l'économie rurale.

S'adapter à l'évolution des conditions climatiques

« L'érosion est un grave problème en Hongrie, où la dégradation des sols est considérable dans certaines zones. Les mesures de protection des sols que nous prenons sont importantes pour prévenir de nouvelles pertes de sols précieux, souligne M. Maácz. Le taux d'érosion dans les forêts est beaucoup moins fort que sur les terres agricoles. Nos forêts préviennent ainsi la dégradation de 32 millions de tonnes de sol et les grands massifs forestiers en particulier jouent un rôle déterminant dans la protection contre l'érosion éolienne et la désertification ».

Avec 20 % du territoire , la couverture forestière de la Hongrie est inférieure à la moyenne des 27 États membres de l'Union (34,2 %). On estime que 80 à 100 millions de mètres cubes de sol sont perdus chaque année du fait de l'érosion provoquée par l'eau (2,3 millions d'hectares de zones vallonnées et montagneuses) et par les vents (1,4 million d'hectares, principalement des sols sablonneux et des terres noires. Des plantations soigneusement planifiées dans les zones qui s'y prêtent peuvent contribuer de manière importante à réduire l'érosion des sols en les stabilisant et en les protégeant.

La Hongrie prévoit d'accroître sa couverture forestière pour la porter à 27 % sur les 35 à 40 années à venir, en encourageant la création d'environ 700 000 hectares de forêts, en particulier dans des zones où les sols sont peu fertiles et où les risques d'érosion sont élevés. En préservant la qualité des sols et en renforçant le fonctionnement des bassins versants, les forêts contribuent également à la sécurité alimentaire. ■

Accroître la résistance aux phénomènes climatiques

L'adaptation préventive aux conséquences du dérèglement climatique s'avère plus efficace et moins coûteuse que l'action d'urgence, forcée et entreprise à la dernière minute. Nombre d'opérations de la BEI dans le secteur forestier concernent par conséquent des mesures d'adaptation surtout au sein de l'Union, mais aussi dans les pays émergents et en développement, en étroite collaboration avec la Commission européenne et avec d'autres institutions financières.

Les forêts peuvent faciliter l'adaptation à certains des effets des changements climatiques, comme l'érosion des sols et le risque accru d'inondation, et présentent de grands avantages sur le plan de la biodiversité, de la fertilité des sols et de la gestion des bassins versants. Elles constituent en outre des réservoirs importants de carbone qui permettent de réguler le climat à l'échelle de la planète.

L'exploitation forestière durable peut également contribuer de manière décisive à atténuer les changements climatiques, par la gestion de ces grands réservoirs de carbone, la réduction des émissions et le développement d'une source d'énergie renouvelable.

3 000 bénéficiaires

« Plus de 3 000 bénéficiaires ont déjà reçu un soutien pour la plantation de plus de 23 000 hectares de forêts. »

Agir ensemble pour une croissance verte

en Europe du Sud-Est

Le Fonds Green for Growth montre comment la BEI unit ses efforts à ceux d'autres institutions pour soutenir l'action en faveur du climat. Lancé en 2009 avec KfW Entwicklungsbank, l'institution allemande spécialisée dans le financement du développement, ce fonds a déjà apporté son appui à plusieurs projets relatifs à l'efficacité énergétique et aux énergies renouvelables en Europe du Sud-Est.

Ce partenariat public-privé innovant vise à fournir des financements, dont des prêts, des fonds propres et de l'assistance technique, à l'appui de projets énergétiques durables en Europe du Sud-Est, y compris la Turquie, et dans les pays voisins de l'UE. Parmi les autres investisseurs et donateurs figurent la Commission européenne, le ministère fédéral allemand de la coopération économique et du développement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et la Société financière internationale (IFC), qui fait partie du groupe de la Banque mondiale.

Le Fonds a récemment reçu le label LuxFLAG Environnement, qui certifie la mise en œuvre d'une stratégie d'investissement responsable. Sur un montant total d'engagements de ses investisseurs qui excède 190 millions d'EUR, le Fonds a accordé pour plus de 94 millions d'EUR de prêts à des institutions partenaires, aboutissant au financement de près de 4 000 projets relatifs à l'efficacité énergétique et initiatives de petite dimension dans le domaine des énergies renouvelables.

Des compétences au service d'infrastructures énergétiques locales plus vertes

« L'année dernière, j'ai brûlé 3 tonnes de charbon pour essayer de chauffer ma maison. Maintenant, c'est terminé », déclare Ahmet Bayram qui a pu économiser jusqu'à 20 % sur sa consommation d'énergie grâce à une meilleure isolation. « J'ai non seulement découvert les produits d'isolation thermique proposés par IZODER, l'association professionnelle turque du secteur de l'isolation thermique, mais, ce qui est encore mieux, j'ai eu la surprise de constater que Şekerbank offrait des prêts assortis d'une année sans intérêts pour les projets d'amélioration de l'efficacité énergétique », ajoute-t-il.

Şekerbank, première institution partenaire du Fonds en Turquie, s'est intéressée très tôt aux prêts dans le secteur de l'efficacité énergétique et s'est orientée dès le début vers une clientèle de particuliers. Les prêts accordés aux ménages qui veulent isoler leur logement ou placer des doubles-vitrages pour réaliser des économies d'énergie représentent une partie importante du portefeuille de crédits secondaires de la banque financés par le Fonds Green for Growth. En outre, Şekerbank a pu se constituer avec succès une clientèle de petites et moyennes entreprises et de particuliers désireux d'obtenir un prêt pour la réalisation d'aménagements de petite dimension dans le domaine des énergies renouvelables tels que l'installation de chauffe-eau ou de pompes à chaleur solaires.

Forte de son excellente connaissance du marché et d'une vision souple des crédits en faveur des projets énergétiques, Şekerbank a élargi sa gamme de financements pour y inclure les prêts en faveur de véritables projets d'énergies renouvelables et en particulier les petits projets hydroélectriques. Le Fonds a soutenu cette initiative et son comité pour l'assistance technique a approuvé un projet de renforcement des compétences pour que cette banque puisse évaluer la conformité des projets hydroélectriques avec les critères fixés sur les plans environnemental et social.

L'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments gagne du terrain en Serbie

Lorsque son entreprise de restauration s'est développée, Cana Petrovic a compris qu'elle devait moderniser ses installations, en particulier les systèmes de chauffage et de refroidissement. Le prêt HIT Energy de Čačanska banka lui a permis d'installer une pompe à chaleur et des capteurs solaires bien plus rapidement que prévu. « Nous avons pu réaliser des économies, mais aussi améliorer considérablement les conditions de travail dans notre entreprise », dit-elle. Les travaux d'isolation entrepris ont permis des économies d'énergie de 40 %.

Čačanska banka a été la première banque partenaire du Fonds Green for Growth en Serbie. En 2011, l'institution a financé 79 projets visant à réduire la consommation d'énergie de particuliers et à mettre en œuvre des processus de production plus propres dans des petites et moyennes entreprises (PME).

En s'appuyant sur son portefeuille existant de crédits aux particuliers et aux PME, Čačanska banka a mis au point, avec l'aide du Fonds, une gamme de prêts spécialement destinés à encourager les investissements dans l'efficacité énergétique.

Les projets que Čačanska banka finance dans ce domaine ont le plus souvent pour but de moderniser l'isolation de l'enveloppe des bâtiments ou les systèmes de chauffage de logements ou d'entreprises. Son portefeuille de crédits s'est élargi et inclut des prêts à l'appui

Le prêt HIT Energy de Čačanska banka a permis a Cana Petrovic d'installer une pompe à chaleur et des capteurs solaires bien plus rapidement que prévu.

de projets d'énergies renouvelables (installation de pompes à chaleur géothermiques) et des campagnes d'information visant à promouvoir l'efficacité énergétique ont été lancées. En même temps, la banque agit du côté de l'offre en finançant des fournisseurs de solutions et des prestataires de services du secteur de l'efficacité énergétique, tels que des fabricants et des installateurs de portes et de fenêtres isolantes, de chauffe-eau solaires et de poêles à biomasse. Ces initiatives bénéficient du soutien actif de la facilité d'assistance technique.

De l'électricité pour 3 000 ménages

La centrale hydroélectrique au fil de l'eau construite sur la Lengarica en Albanie devrait produire 32 GWh par an à compter de la mi-2014. Ce projet, qui a reçu le feu vert à la fin de 2011, est l'un des premiers investissements directs du Fonds dans le domaine des énergies renouvelables ; il permettra d'éviter chaque année l'émission de 2 000 tonnes de carbone.

Il s'agit là d'un bon exemple de l'efficacité du Fonds, capable d'investir directement, dans des délais très courts, dans un projet relatif à des énergies renouvelables en apportant le financement approprié. Ce projet approuvé à la fin de l'année 2011 devrait être achevé en l'espace de 34 mois. La centrale électrique qui sera construite près du petit village de Petran, à environ 250 km au sud de Tirana, devrait fournir chaque année au réseau 28,4 GWh, c'est-à-dire assez pour répondre à la demande d'énergie d'environ 3 000 ménages.

La faible production d'énergie de l'Albanie fait qu'il est capital pour le pays de réduire sa dépendance à l'égard des importations d'énergie. Le projet Lengarica, cofinancé avec une institution financière locale, constitue pour le Fonds un modèle où les capitaux nécessaires ont été acheminés pour permettre la création de capacités hydroélectriques qui font cruellement défaut. Le gouvernement a déjà entamé une révision des conditions d'investissement afin d'attirer davantage d'investissements étrangers.

Le Fonds soutient la diversité des énergies renouvelables ; en fonction des atouts topographiques et climatiques de chaque région, ainsi que des priorités en matière de « verdissement » des infrastructures. C'est ce qui explique que l'on privilégie essentiellement l'hydroélectricité en Albanie, la biomasse en Croatie, l'énergie éolienne en Serbie et l'énergie solaire dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine. ■

Ahmet Bayram a pu économiser jusqu'à 20 % d'énergie grâce à une meilleure isolation.

La centrale hydroélectrique au fil de l'eau construite sur la Lengarica en Albanie devrait produire 32 GWh par an à compter de la mi-2014.

Soutien au premier projet de **tour solaire** en Afrique du Sud

La BEI vient d'accorder 50 millions d'EUR à l'appui du premier grand projet héliothermique à concentration en Afrique subsaharienne. Le projet Khi Solar One aidera l'Afrique du Sud à augmenter sa production d'énergie à partir de sources renouvelables et, partant, à atteindre ses objectifs dans ce domaine.

Pour Pim van Ballekom, vice-président de la BEI chargé des opérations en Afrique subsaharienne, « Khi Solar One est un projet historique qui aidera l'Afrique du Sud à convertir son immense ressource solaire en une énergie propre et durable pouvant être stockée, qui viendra en complément des sources d'énergie renouvelables intermittentes. Cette initiative emblématique s'inscrit dans le cadre de l'action pour l'énergie verte en Afrique du Sud, à laquelle la Conférence de Durban (COP 17) a donné, il y a un an, une impulsion nouvelle. »

C'est en effet lors de ce sommet mondial sur le climat qu'a été donné le coup d'envoi du projet Khi Solar One. C'est aussi dans ce cadre que la BEI a signé l'initiative de promotion des énergies renouvelables lancée par l'État sud-africain. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du plan d'action national pour la politique industrielle qui vise à favoriser la valorisation des énergies renouvelables de sorte qu'elles représentent 15 % de la production d'électricité en Afrique du Sud d'ici 2020.

Et Pim van Ballekom d'ajouter : « En Afrique, la BEI est déterminée à promouvoir les investissements dans les technologies liées aux énergies renouvelables. Elle soutient pleinement la mission du ministère sudafricain de l'énergie visant à favoriser les projets relevant de ce domaine qui auront pour effet de réduire le coût de l'énergie. »

Une technologie héliothermique de pointe pour capter l'énergie solaire

L'Afrique du Sud est dotée d'une des meilleures ressources en énergie solaire au monde. Le projet Khi Solar One est composé d'une tour de 200 mètres de haut et de 4 500 héliostats permettant de réfléchir les rayons lumineux sur la tour. Il est situé sur un site de 600 hectares à proximité d'Upington, dans la province sud-africaine du Cap-du-Nord.

Le projet de centrale de 50 MW constituera la troisième tour solaire à vocation commerciale du constructeur Abengoa et la première qu'il réalise hors du territoire espagnol. La capacité de cette centrale en Afrique du Sud sera plus de deux fois supérieure à la dernière tour érigée par Abengoa en Andalousie. Le projet Khi Solar One fera appel à la technologie héliothermique à concentration qui fait converger le rayonnement solaire sur une petite zone pour produire de la vapeur qui sert à entraîner une turbine génératrice d'électricité. Cette centrale représente une avancée technologique importante en matière de rendement car l'électricité est produite à partir de températures très élevées. La technologie avancée de refroidissement à sec permettra de réduire de 80 % la consommation d'eau.

Pendant 20 ans, la centrale Khi Solar One vendra l'électricité qu'elle produit à Eskom, la compagnie d'électricité publique sud-africaine, dans le cadre d'un contrat d'achat d'électricité. La construction de la centrale créera, en moyenne, 600 emplois par an pendant la durée des travaux et quelque 35 employés à temps plein en assureront l'exploitation. La centrale pourra stocker l'énergie thermique pendant deux heures et éviter l'émission de quelque 183 000 tonnes de CO_2 par an.

183 000 tonnes de CO_2

Le projet Khi Solar One évitera l'émission de quelque 183 000 tonnes de CO_2 par an.

Stimuler la croissance économique de l'Afrique du Sud grâce aux énergies renouvelables

Le projet Khi Solar One devrait attirer l'attention des promoteurs, des investisseurs et des bailleurs de fonds sur d'autres initiatives ayant trait aux énergies renouvelables et assurer ainsi un large soutien pour le financement de projets innovants dans ce domaine en Afrique du Sud. Soutiennent également le projet : la Société financière internationale (groupe Banque mondiale), la société néerlandaise de financement du développement (FMO), l'institution française de financement du développement Proparco, l'Industrial Development Corporation of South Africa Limited et la Banque de développement de l'Afrique australe. ■

Calendrier

- **26.11.2012**
  La BEI à la 18e Conférence des Parties sur les changements climatiques (Doha)
- **27.11.2012**
  Vers un tourisme durable en Méditerranée (Marseille)
- **27.11.2012**
  Comment la région du Danube peut-elle aider l'Europe à être plus compétitive ? (Ratisbonne)
- **7.12.2012**
  Réunion de consultation publique sur la politique de prêt de la BEI dans le secteur de l'énergie (Bruxelles)
- **17.12.2012**
  Modernisation du secteur jordanien de l'eau : le potentiel des partenariats public-privé à l'avenir (Amman)

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.eib.org/events

Publications

- La BEI, une banque responsable
- Rapport du Fonds fiduciaire UE-Afrique pour les infrastructures
- La gouvernance de la Banque européenne d'investissement

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.bei.org/publications

Les partenariats public-privé peuvent-ils avoir un effet multiplicateur sur l'investisssement pour faire sortir l'Europe de la crise économique ?

L'Europe doit investir pour parvenir à surmonter la grave crise économique à laquelle elle est confrontée. Mais compte tenu de la forte pression sur les finances publiques et des restrictions du budget de l'UE, le secteur privé devra être l'un des moteurs de ces investissements. Un rapport de l'European Policy Center (EPC) auquel ont contribué la BEI et d'autres parties prenantes, s'attache à analyser la perception des acteurs concernés du rôle que les partenariats public-privé (PPP) et l'initiative « obligations de projet » récemment lancée peuvent jouer dans ce cadre .

Il montre qu'il existe une marge de manœuvre supplémentaire pour multiplier les PPP, tout en rappelant qu'il faudra pour cela surmonter une série d'obstacles. Les dirigeants européens devront notamment donner l'impulsion nécessaire pour que les « obligations de projet » puissent s'intégrer durablement à l'éventail des outils utilisés pour financer les besoins de l'Europe en matière d'infrastructures. Pour autant, PPP et obligations de projet ne peuvent être la panacée. L'EPC appelle également à mettre au point de nouveaux instruments pour encourager la coopération public-privé et mobiliser l'investissement privé afin d'atteindre les objectifs européens.

Pour consulter le rapport dans son intégralité, rendez-vous sur www.epc.eu

EPC EUROPEAN POLICY CENTRE

Banque européenne d'investissement

QH-AA-12-148-FR-C
© BEI - 11/2012 - FR

98-100, boulevard Konrad Adenauer
L-2950 Luxembourg
(+352) 43 79 1
(+352) 43 77 04

On trouvera sur le site Web de la Banque la liste mise à jour des bureaux existants et des bureaux ouverts après la date de la présente publication, ainsi que leurs coordonnées.

Des financements
au service du climat

Nous jouons un rôle de catalyseur pour l'investissement dans les technologies innovantes à l'appui de l'action en faveur du climat en Europe et partout dans le monde.
www.bei.org

La BEI – La banque de l'UE

Banque européenne d'investissement